

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUB DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Septembre

## LE SOUVENIR DE SEDAN

On avait prêté à l'empereur Guillaume le dessein d'abandonner la célébration de l'anniversaire de la bataille de Sedan, et plusieurs journaux brodant sur ce thème les variations les plus sentimentales, déclaraient que le souverain allemand, en prenant cette décision inattendue, avait pour but de faire oublier Sedan, et d'atténuer autant que possible l'inimitié et la rivalité qui existent depuis 1870 entre les deux peuples.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, qui est ordinairement bien renseignée sur tout ce qui se passe dans les régions gouvernementales de Berlin, vient de déclarer que cette nouvelle est fautive et indigne de toute créance.

Nous n'en avons pas douté un seul instant, pour notre part. Oublier Sedan ! Il fallait bien mal connaître le caractère de Guillaume II pour lui prêter un pareil projet. Nous savons bien que ce prince est quelque peu fantasque, qu'il change facilement d'idée et passe sans transition aucune d'un extrême à l'autre ; mais il ne faut pas oublier qu'il est allemand avant tout, c'est-à-dire qu'il a les qualités et les défauts de sa race et que dans maintes circonstances il a fait preuve d'un chauvinisme quelque peu exagéré. Pour lui, comme pour le parti de la guerre de l'empire, Sedan, c'est la revanche de Iéna, l'humiliation si longtemps désirée de la France, cette grande envie de l'Europe, et la glorification de l'Allemagne.

Que nous importe d'ailleurs que les Allemands célèbrent l'anniversaire de Sedan ! Nous savons que penser de cette fatale journée où nos soldats firent des prodiges de valeur.

Pour nous autres Français, Sedan, c'est l'écrasement de l'empire sous le poids de ses fautes, commises volontairement et dans un

but égoïste et mesquin, d'intérêt purement dynastique.

Que les Allemands, nous le répétons, célèbrent l'anniversaire de Sedan, cela ne saurait avoir rien d'humiliant pour la République ni pour la France elle-même.

Mais laissons-là ce passé. Il se peut que quelques esprits en Allemagne aient eu la pensée qu'en supprimant l'anniversaire de Sedan, on nous ferait oublier cette journée, et que, ainsi, il pourrait se produire un commencement de rapprochement entre les deux nations.

Ceux qui pensent ainsi en Allemagne s'imaginent-ils, par exemple, que nous pouvons oublier l'Alsace-Lorraine, nos cinq milliards et les ruines accumulées sur notre territoire ?

Un peuple qui, au bout d'un quart de siècle, passera l'éponge sur ledémembrement de sa patrie, qui oublierait les désastres dont il a été victime, et accepterait le fait accompli serait frappé de déchéance et indigne de vivre.

Nous n'en sommes pas là, grâce à Dieu. Nous n'avons pas oublié et nous n'oublierons que lorsque le mal qu'on nous a fait sera réparé.

Nous comprenons à merveille que l'on souhaite à Berlin vivre en bonne harmonie avec nous et nous voir oublier le passé ; on a intérêt à ce qu'il en soit ainsi. Mais nous, au contraire, nous avons intérêt à ce qu'il en soit autrement ; nous avons intérêt à nous souvenir et à nous tenir sur nos gardes.

Les Allemands, pendant soixante ans, n'ont pas perdu un seul instant le souvenir d'Iéna, et pendant soixante ans, ils ont vécu avec l'idée de la revanche, et ils l'ont préparée. Pourquoi ne ferions-nous pas de même ? N'est-ce pas notre droit ?

Ils trouvent bon de conserver et de célébrer le souvenir de leur triomphe. Pourquoi trouvent-ils extraordinaire que nous conservions la mémoire de nos désastres ?

Cependant nous ne désirons pas la guerre ; mais confiants dans la justice de notre cause et dans la force de nos armes, nous

attendons d'un avenir équitable, la réparation à laquelle nous avons droit, la réparation nécessaire, parce qu'elle sera une œuvre d'équité et de justice.

La force ne primera pas éternellement le droit. Un jour viendra où toutes choses seront remises en leur place, comme avant 1870.

L'histoire a de ces retours imprévus. Les grands empires élevés sur l'injustice ne sont pas éternels.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Un discours ministériel

M. Barthou, ministre des travaux publics, appelé en Vendée à prononcer un discours dans un milieu très divisé d'opinions, a su s'acquitter de sa tâche avec le plus grand tact. Tout en rappelant l'histoire de la Vendée, le ministre a montré qu'on peut parler avec impartialité de toutes les périodes de notre passé. Il a évité de réveiller les haines et de prolonger les divisions d'autrefois.

Dans une partie de son discours, M. Barthou s'est attaché à repousser l'accusation qu'une certaine presse ne cesse de porter contre le cabinet actuel, celle d'être un cabinet rétrograde.

Cette accusation est fautive, mais le gouvernement n'a pas cru devoir laisser échapper une occasion de protester contre une imputation qui défraye toute la polémique de ses adversaires.

C'est le vote de la loi contre les menées anarchistes qu'on exploite contre lui. En proposant cette loi nouvelle, le gouvernement a déchaîné contre lui bien des haines ; il s'est exposé aux récriminations les plus violentes comme les plus déloyales. Dans cette lutte au profit de l'ordre et de la conservation sociale, le gouvernement doit pouvoir compter sur toutes les bonnes volontés. Il a besoin, notamment, du concours de tous les corps constitués. Tel est le sens du discours adressé aux magistrats par M. Barthou.

Nous traversons, a-t-il dit, une ère difficile. Vous savez que le gouvernement a entendu prendre les mesures nécessaires pour assurer l'ordre social et la sécurité publique ; il a besoin d'un concours dévoué et énergique, et il est convaincu que les magistrats feront leur devoir.

Loin de s'associer à une politique rétrograde, le gouvernement, ainsi que l'a annoncé M. Barthou,

la trahir. Au bout d'un quart d'heure, qui fut long comme un siècle, Bertrand leva la tête. — Il passa la main sur son front :

— Allons, dit-il, il ne fait pas bon ici ! Lentement, il quitta son fauteuil et se dirigea vers la porte vers laquelle il était entré. Pour l'atteindre, il avait passé au pied du lit. Cécile le vit tressaillir et détourner la tête.

Quand la porte se fut refermée, Cécile respira longuement, mais elle ne sortit pas encore de sa chambre : elle n'avait pas entendu M. de Maloy s'éloigner et de nouveau, le filet de lumière s'élargissait sur le parquet. Bertrand écoutait en dehors, l'oreille collée contre la serrure, cherchant à se persuader de la réalité de son erreur.

Il se décida enfin à quitter son poste d'observation et Cécile put se dégager des rideaux qui l'enveloppaient. Mais elle pensa que M. de Maloy n'était pas couché et qu'il devait veiller encore : ce ne fut que longtemps après qu'elle osa ouvrir la porte et remonter chez elle. La nuit était presque écoulée, et elle ne pouvait attendre davantage pour regagner son appartement sans s'exposer au danger d'être rencontrée par quelque domestique.

— Je n'ai rien trouvé, pensa-t-elle, mais, pourtant, je n'ai pas perdu ma nuit.

Trois jours après, M. de Rocheplocq dînait à Kéralain. Le soir, pendant qu'Yvonne causait avec sa tante, Cécile avait attiré Bertrand dans le fond du salon ; elle avait adressé quelques paroles à M. de Rocheplocq, le forçant ainsi à la suivre. Tout à coup, se tournant vers ce dernier :

— Pardonnez-moi, monsieur — dit-elle — vous trouverez peut-être que je me mêle de ce qui ne me regarde pas : mais je brûle de vous adresser

prépare une série de projets conçus dans le sens démocratique. Il faut désirer que le ministre des travaux publics ne soit pas empêché de mener à bonne fin une œuvre de réformes par ceux-là mêmes qui lui reprochent de n'être pas réformateur.

Ce discours a été très applaudi.

## La maladie du Comte de Paris

Buckingham, 4 septembre.

Ce matin, à 9 h. 28, aucun bulletin officiel n'a encore été délivré.

Mais, d'après notre enquête personnelle, l'état du Comte de Paris est à peu près le même que la nuit dernière. Le malade est seulement un peu plus faible.

Le Comte s'est entretenu hier avec la comtesse. Mais la faiblesse augmente certainement.

La force vitale du malade est extraordinaire. La mort cependant paraît par moments très proche.

Jusqu'à dimanche, le malade vivait uniquement de grogs au rhum et de lait, mais son estomac ne peut rien retenir, tandis que depuis hier il garde un peu de lait.

Il serait téméraire de fonder un espoir là-dessus ; mais il semble ressortir des diverses conversations que le prince possède une force de résistance plus considérable qu'on ne s'y était attendu.

Toutefois aucune base d'appréciation possible, aucun diagnostic ne peuvent être affirmés. Le danger reste toujours extrême. Ce qui fait croire que la fin ne saurait être aussi proche qu'on l'avait craint, c'est la lucidité d'esprit du malade dont sont frappés tous ceux qui sont admis auprès de son lit.

Le Comte de Paris reçoit tous les jours ses enfants. On fait entrer dans sa chambre chacun des princes qui arrivent au château. C'est ainsi qu'il a reçu hier le prince de Joinville, et, comme tous les jours, le duc de Chartres.

Voici un exemple de la présence d'esprit et de la volonté du malade :

Hier, il a reçu comme de coutume la reine de Portugal et après l'avoir embrassée, il lui a dit :

— Quel jour du mois sommes-nous donc aujourd'hui, ma fille ?

— C'est lundi 3 septembre, a répondu la reine Amélie.

— N'est-ce pas aujourd'hui que tu devais repartir pour retourner en Portugal ?

— Oui, sans doute, mon père ; mais comme tous mes oncles et mes cousins sont réunis ici et que je ne les ai pas vus depuis longtemps, je ne veux pas m'en aller au moment où ils arrivent.

une question. Me le permettez-vous ?

— Parlez, mademoiselle !

— C'est que je n'ose.

— C'est donc grave !

— Depuis mon arrivée ici, je n'ai pas été, vous le pensez bien, sans entendre parler d'un crime commis en cette maison.

— Qui s'est permis... et M. de Rocheplocq fronça le sourcil ; mais sans se déconcerter. Cécile continua.

— Comment se fait-il que vous, monsieur de Maloy, qui demeuriez au-dessus du vieux marquis vous, dont la chambre communiquait à la sienne, vous n'avez entendu aucun cri, aucun bruit et que vous ne soyez pas venu à son secours ? Comment n'avez-vous pas entendu les vitres se briser ?

La foudre tombant aux pieds de Bertrand ne l'eût pas plus violemment agité.

— Qui vous a dit ! — balbutia-t-il enfin — que ma chambre avait un escalier dérobé. Qui vous a dit qu'elle communiquait avec celle du marquis ?

— Regardez M. de Rocheplocq — s'écria M. de Maloy qui voulait, à tout prix, interrompre cette conversation. Vous lui faites mal en rappelant cet horrible souvenir.

— Je lui demande encore de me pardonner si je touche à un secret de famille : mais en vous voyant, l'autre jour, à la fenêtre de votre chambre, en remarquant que cette fenêtre est directement au-dessus de celle de rez-de-chaussée qui sont si soigneusement fermées, je n'ai pu me défendre de faire cette réflexion.

— Vous auriez pu attendre pour la formuler que nous fussions seuls. Comment n'avez-vous pas le respect de cette douleur, comment n'épargnez-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 19

LE

## CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

XIX

Elle écoutait, anxieuse et indécise, cherchant à percevoir le moindre bruit, des pas, ou des murmures de voix. Tout s'éteignit enfin : elle n'entendit plus que le silence et se décida à franchir le seuil de son appartement.

XX

Elle avait ôté ses chaussures : ce fut donc les pieds nus qu'elle descendit l'escalier, traversa le vestibule et arriva à la porte de la chambre mystérieuse. Un jet de lumière provenant de la lanterne sourde qu'elle portait à la main, lui montra la serrure. La clé fit son office et la porte tourna sur ses gonds.

Quand Cécile fut seule, soigneusement enfermée dans le lieu où s'était accompli l'abominable crime dont elle cherchait les auteurs, une sensation, facile à comprendre, s'empara de tout son être. Il lui semblait voir sur le lit défait le cadavre du vieux marquis ; il lui semblait respirer une odeur de

sang ! Mais Cécile n'était pas une fille à se laisser dominer par une terreur déraisonnable, et elle commença bientôt ses investigations.

Tout, dans la chambre, était resté en place depuis la nuit terrible dont elle évoquait le souvenir. Le lit, un peu tiré vers le milieu de la pièce, était encore orné de ses rideaux, dont les plis retombaient tout autour. Le bureau était encore au centre de la chambre, et le meuble qui avait contenu les bijoux demeurait ouvert à côté d'une des fenêtres. Auprès du lit, en face de cette fenêtre, s'ouvrait une porte dont, à l'extérieur, Cécile n'avait pas constaté l'existence. Il lui sembla même que d'après la disposition du corridor, cette porte ne devait pas y accéder. Où conduisait-elle ? Cécile alla s'en approcher, quand elle aperçut un mince filet de lumière qui filtrait en dessous et se dissimulait sur le parquet. — Vite, elle voila sa lanterne et se jeta dans la chambre entre la muraille et les rideaux du lit : elle retint sa respiration et attendit. Son attente ne fut pas de longue durée. A peine quelques instants étaient-ils écoulés, que la porte s'ouvrit doucement, livrant passage à Bertrand de Maloy. Le sang de Cécile se glaça dans ses veines. Bertrand, un bougeoir à la main, fit le tour de la pièce, en sondant les coins les plus reculés, mais évitant de se rapprocher du lit.

— C'est étonnant, murmura-t-il, il me semblait avoir entendu du bruit dans cette chambre ! Je me serais trompé... C'est singulier.

Cécile espéra qu'il allait s'éloigner, mais il n'en fut rien : il s'assit devant le bureau et, l'oreille au guet, il écouta pendant quelques minutes... Cécile entendait battre ses artères et se demandait si le léger bruit de sa respiration contenue n'allait pas

— Allons, ma chère enfant, reprit le prince, pourquoi prendre des détours pour expliquer la prolongation de ton séjour ici. Tu restes pour être auprès de moi quand la fin arrivera. Tu fais bien et je t'en remercie.

Le temps, froid et pluvieux dans la soirée, est devenu presque beau dans la matinée d'hier, et a permis à plusieurs princes de la famille de sortir dans le parc pour prendre l'air.

Le duc de Chartres s'est promené dans la matinée. Le comte d'Eu est resté une demi-heure dehors, ainsi que Mgr d'Eu'st, qui tous les jours voit le malade plusieurs fois.

Le prince de Joinville est arrivé hier matin. Le duc d'Alençon et son fils sont arrivés dans la soirée.

Un journal a raconté que lors de la cérémonie de l'extrême-onction, le prince ayant voulu parler, en fût empêché. Au contraire, quand la cérémonie fut terminée, le prince, s'adressant à tous ses parents et serviteurs présents, leur dit : « Je vous remercie de m'avoir assisté dans ce solennel moment, cela a été une consolation pour moi ; ce sera, j'espère, un souvenir pour vous. »

Les télégrammes et les lettres continuent d'affluer par milliers chaque jour. La reine d'Espagne, actuellement à Saint-Sébastien, a fait télégraphier ce matin demandant des télégrammes pour chaque jour.

La Reine et les princes Anglais se font constamment envoyer des nouvelles. Les bureaux télégraphiques de Buckingham et de Badford ont été renforcés : cependant ils ne fonctionnent pas la nuit.

Buckingham, 5 septembre.

Le prince a passé une nuit relativement bonne. Il a pu dormir et prendre un peu de lait.

Néanmoins, ce matin, la faiblesse du malade avait encore augmenté.

On ne publie pas de bulletin ; mais le docteur Récamier déclarait ce matin que l'état du prince continue à s'aggraver lentement, et les télégrammes envoyés partout de Stowe-House sont formulés dans ce sens.

Néanmoins, dans l'entourage, la fin n'est pas considérée comme imminente.

La connaissance et la lucidité d'esprit du Comte de Paris sont toujours entières.

Buckingham, 5 septembre.

Les docteurs Récamier, Palmer et Méath gardent la plus grande réserve. Toutefois, il résulte des renseignements obtenus près d'eux qu'ils considèrent le malade comme perdu irrémédiablement. Leur science est impuissante devant le progrès du mal.

Pressés de questions sur la nature de la maladie, les docteurs se contentent de répondre que l'intérêt du malade leur fait un devoir de garder le silence.

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent est inexact. Les médecins trouvent, d'ailleurs, qu'il y a cruauté à aggraver par des racontars les douleurs de l'entourage du patient et peu convenable et humain, pendant qu'ils admirent le courage héroïque de M. le comte de Paris, de faire de ses souffrances le texte de bavardages pour la distraction des oisifs.

**L'arrestation de Mme Ismert**

Paris, 4 septembre.

Conclusion d'un article adressé de Metz au Figaro, par M. Marcel Autin :

« D'après tous les témoignages que j'ai pu re-

cueillir, au cours de cette enquête, je n'hésite pas à affirmer que Mme Ismert est victime d'un guet-apens. Un individu lui aurait communiqué les pièces trouvées sur elle en insistant sur leur importance pour notre pays, et l'aurait invitée à les cacher soigneusement dans ses vêtements. Puis cet individu, dont on m'a cité le nom, aurait immédiatement avisé la police à Noveant, qui, brusquement, ordonna à Mme Ismert de se dévêtir devant une préposée à la visite des bagages. Il y a eu, sûrement, un coup monté.

» M. Ismert s'est adressé à l'ambassade d'Allemagne, à Paris, d'après ce que m'a raconté un de ses amis, et il espère que, sous peu, sa femme sera relâchée. Ce qu'il y a de bien certain aussi, c'est que, dans les pays annexés, les rapports entre Allemands et Français sont moins tendus que jadis. Les fonctionnaires de tout rang sont pleins de prévenances pour leurs collègues des stations frontières, ils obéissent évidemment à des ordres venus d'en haut. »

**L'affaire de Cempuis**

Voici l'arrêt de révocation de M. Robin, directeur de l'orphelinat de Cempuis :

« Considérant qu'il résulte de l'enquête prescrite le 24 août, par MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique que, tant au point de vue de la surveillance et de l'administration intérieure que du recrutement du personnel, M. Robin a gravement manqué à ses devoirs ; qu'il propage et laisse propager dans cet établissement, des doctrines internationalistes dont la conséquence est d'affaiblir, chez les enfants qui lui sont confiés, l'idée de patrie... »

D'autre part, M. Babut, chef de division à la préfecture de la Seine, s'est rendu, mardi matin, à l'orphelinat de Cempuis, accompagné de M. Auvert, inspecteur primaire à Paris et d'un employé de la préfecture. Il a notifié à M. Robin l'arrêt par lequel il est révoqué, arrêté dont nous donnons le texte plus haut.

**Cornélius Herz**

L'incendie de la villa de Cornélius Herz à Tresservès va, dit-on, coûter 90,000 francs à une compagnie française d'assurances. L'Etat ne mettra-t-il pas saisis sur cette somme, avant qu'elle entre dans les coffres du pauvre homme.

**Chine et Japon**

Shanghai, 5 septembre.

Le résultat de l'attaque des Japonais contre Port-Arthur est toujours inconnu. Les communications télégraphiques avec cette station sont toujours interrompues.

Un décret impérial promulgué hier, donne l'ordre aux chefs des cités de forcer l'emprunt ; une somme de dix millions de taëls doit être affectée à l'Etat.

Une dépêche privée, reçue hier et venant de Nagasaki, confirme que des forces considérables ont été expédiées par terre et par mer sous la protection des canons de la flotte, qui longeait la côte.

Les troupes de terre consistent en 4 500 hommes d'infanterie et plusieurs batteries d'artillerie ; la flotte qui les accompagne est composée de quatorze navires de guerre, bateaux et transports.

Les dernières nouvelles parvenues de Port-Arthur, disent que les troupes au nombre de 5,000 hommes, ont été considérablement augmen-

tées par de nouveaux renforts arrivés dans la nuit.

Les fortifications étaient toujours en excellent état.

Il n'est pas fait mention de l'attaque des Japonais.

Tientsin, 5 septembre.

La flotte, commandée par l'amiral Ting, a reçu l'ordre de quitter Port-Arthur et de rejoindre la flotte japonaise, avant de lui livrer combat.

Cette dernière est actuellement en vue de Chemulpo.

Tokio, 5 septembre.

Des dépêches de Chemulpo annoncent que les renforts japonais consistent en 6,000 hommes de troupe et 600 chevaux, qui sont arrivés par terre dans ce port.

Ils ont été immédiatement embarqués et dirigés sur la Corée.

Les marches se sont effectuées dans un ordre excellent et les renforts rejoignent l'armée dans un parfait état de santé.

Les forces japonaises en Corée sont évaluées à 30,000 hommes, composées d'infanterie et d'artillerie, équipés et armés dans d'excellentes conditions.

On croit qu'une bataille décisive sera livrée la semaine prochaine.

Les deux armées marchant l'une vers l'autre, on estime qu'une rencontre est inévitable et qu'elle se produira dans un temps très rapproché.

Saint-Petersbourg, 5 septembre.

Une dépêche annonce que l'escadre russe va bientôt arriver dans les eaux coréennes.

En ce qui concerne les intentions de la Russie d'intervenir dans le conflit sino-japonais, elles sont démenties ; la Russie n'interviendra que pour protéger ses nationaux.

**L'accident de la Grande-Imprimerie**

Un accident épouvantable est arrivé mardi matin dans la salle des machines de la Grande-Imprimerie, 19 rue du Croissant.

Vers 9 heures, trois ouvriers mécaniciens étaient occupés à nettoyer les tubes d'une chaudière. Ils se servaient pour ce travail de brosses imbibées d'essence minérale. Tout à coup eut lieu un retour de flammes, c'est-à-dire que les flammes du foyer, poussées par un courant d'air, envahirent brusquement les tubes et enflammèrent l'essence minérale. Les trois ouvriers furent atteints par le feu qui se communiqua à leurs vêtements.

Aux cris poussés par les malheureux, on accourut de toutes parts, on jeta des couvertures, des linges, des toiles, sur les ouvriers, et on parvint à étouffer les flammes ; mais ils avaient été très grièvement atteints.

Grelet, avait les bras et la figure entièrement brûlés ; Legoutte avait reçu de nombreuses brûlures à la tête et au bras gauche ; quand au troisième mécanicien, le nommé André, il avait toute la peau du visage enlevée et les deux bras carbonisés.

On transporta les victimes dans une pharmacie voisine, où, pendant une heure, deux médecins leur prodiguèrent les premiers soins.

Deux voitures des ambulances urbaines vinrent ensuite prendre les blessés : André fut transporté à l'hôpital Bichat, et ses deux camarades à l'hôpital Lariboisière. Leur état est des plus graves.

**Un chef de gare arrêté**

Le parquet a fait procéder, lundi après-midi, à l'arrestation du chef de gare des chemins de fer départementaux à Brest, prévenu de vol, à l'aide de fausses clefs, dans la caisse de la receveuse de cette gare.

A quelques jours de là, il vit arriver Henry de Montgardec. Celui-ci avait conduit sa mère à Kéralain, elle y devait dîner et Yvonne avait prié Henry d'aller chercher son père.

— Il y a longtemps que Mme votre fille ne vous a vu, dit Henry en souriant. Elle était inquiète et m'a chargé de vous ramener mort ou vivant.

M. de Rocheplœuc se laissa persuader et bien ôt il entra dans le salon de Kéralain. Il était sept heures, tout le monde, sauf Cécile, était réuni, attendant le dîner. Mme de Montgardec, M. de Maloy et Henry formaient un groupe devant la cheminée. Mme de Kéralain était auprès de la chaise longue de la donairière, dans une sorte de réduit confortable et coquet, presque séparé de la pièce par des paravents soigneusement capitonnés. M. de Rocheplœuc seul auprès d'une table, feuilletait des albums et semblait étranger à ce qui se passait autour de lui.

Cécile apparut enfin ! elle était vêtue d'une robe de gaze noire, ornée de tulles et de dentelles, un véritable nuage constellé de fleurs bleues.

Elle était ravissante ainsi et ne pouvait manquer d'attirer les regards. Mme de Montgardec l'examina des pieds à la tête.

— Qui est cette jeune fille ? dit-elle à Bertrand. D'où vient-elle ?

— C'est une amie de Mme de Kéralain.

— C'est étrange ? Jamais je n'ai vu ressemblance plus frappante ! elle est la vivante image de... celui qu'il ne faut pas nommer ici.

Mme de Montgardec s'était approchée de Bertrand et avait baissé la voix, pas assez cependant pour que son fils ne l'entendit pas ; il allait lui adresser une question, quand un grand bruit qui

vous pas à ce père de famille, trop cruellement frappé, un coup dont vous auriez dû comprendre la portée ? Je vous croyais plus de tact.

Comme on le voit, Bertrand avait repris toute son assurance.

— Je n'ai pas eu l'intention de blesser quelqu'un que je vénère — dit Cécile. Le croyez-vous, monsieur ?

— Monsieur de Rocheplœuc aura peine à vous pardonner.

Mais celui-ci gardait le silence. Au premier abord, il avait éprouvé contre Cécile une terrible colère et s'il ne lui avait pas si lâchement coupé la parole, c'est qu'il la voyait décidée à achever et qu'il avait peur qu'elle n'élevât la voix, elle n'attirât l'attention de Mme de Kéralain. Puis, au bout de quelques instants, il ne put s'empêcher d'être frappé par la justesse de l'observation de la jeune fille.

— Jamais personne, — pensait-il — n'a fait cette réflexion ! Où l'a-t-elle prise ?... Bah ! Kéralain aura assassiné son oncle pendant son sommeil. Le pauvre homme ne se sera pas réveillé !... Oui ! Mais des vitres que l'on brise cela fait du bruit. Cette jeune fille a raison ! Qu'avait-elle à faire de rappeler ce souvenir — si Yvonne avait entendu !

M. de Rocheplœuc n'écouta pas les paroles que lui adressait Bertrand, et continuant à froncer le sourcil, il s'éloigna sans répondre.

— Aurai-je réussi à jeter un doute en son esprit ? pensait Cécile. Je l'espère : car il a eu l'air d'être frappé par mes paroles !

Pauvre Cécile ! si elle eût vu ce qui se passait dans la vilaine âme de M. de Maloy, elle n'eût pu,

certainement, s'empêcher de frissonner.

**XXI**

Les jours qui suivirent n'amènèrent aucun événement.

M. de Rocheplœuc avait emporté au fond de son cœur un trait acéré et quoiqu'il en fût, les observations de Cécile lui revenaient incessamment à l'esprit. Il en éprouva d'abord de la mauvaise humeur, puis un certain malaise, enfin comme un rancœur. Il commençait à se demander s'il n'aurait pas agi avec précipitation, et s'il avait bien fait tout ce que lui commandait l'honneur de son genre, qui était, en réalité, soldate du sien propre.

Pendant quelques jours, il ne se sentit pas le courage de se louer en face de sa fille et il demeura enfermé, en tête à tête, avec lui-même.

— Où serait le remède ? pensait-il. Où serait la réparation ? Puisque ce malheureux est mort, à quoi bon remuer cet horrible passé ? Mais est-il vraiment mort ?

Et la dernière conversation qu'il avait eue avec sa fille lui revenait à la mémoire.

Bref, il était profondément malheureux et en voulait à la jeune fille qui avait ainsi troublé sa conscience. Cependant, le sentiment de justice qu'il avait en lui se révélait bientôt et il ne pouvait s'empêcher de se demander enfin si l'heure de la réparation n'était pas arrivée ?

— Qu'était Cécile ? Ce point d'interrogation se dressait maintenant devant lui comme devant beaucoup d'autres.

— Que faire ? — se disait-il ensuite — et les journées passaient pour lui dans de terribles anxiétés.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Légion d'honneur**

Par décret, M. Pierre-Charles-Armand Dufaur de Gavardie, directeur des contributions directes à Cahors, est nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur. 43 ans de services.

M. de Gavardie reçoit, au terme d'une brillante carrière, la récompense légitimement due à ses services. Nous y applaudissons sans réserves et nous sommes certains de l'approbation de tous les esprits impartiaux à quelque parti qu'ils appartiennent.

M. de Gavardie fut nommé directeur à Cahors le 23 décembre 1876, et chacun sait avec quel zèle intelligent, quelle largeur de vues, quel esprit de justice, quelle fermeté bienveillante, l'honorable directeur a tenu son emploi dans le Lot.

Dernièrement, à la réunion générale du personnel des contributions directes, M. de Gavardie, président de cette réunion, fut l'objet d'une ovation flatteuse de la part de ses collègues, et M. le directeur général fit publiquement, au milieu des applaudissements unanimes, l'éloge mérité de sa longue carrière de 43 ans.

C'était le premier pas vers la distinction dont le gouvernement vient d'honorer M. de Gavardie.

Tous les honnêtes gens salueront avec joie le nouveau chevalier. Il restera dans le souvenir de tous ici, comme le type du vrai gentilhomme, esclave de ses convictions comme de son devoir, imposant l'estime et le respect par la noblesse et la loyauté de son caractère, par la dignité et la franchise de son attitude partout et toujours.

**Contributions directes**

M. de la Billerie, commis principal de 1<sup>re</sup> classe à Alençon, est nommé inspecteur des contributions directes à Cahors, en remplacement de M. Deloim de Lalaubie, appelé à remplir ses fonctions dans le Rhône.

**Le Renvoi des dispensés**

Les dispensés partiels du service d'activité, en temps de paix, suivaient autrefois le sort de la deuxième portion et étaient renvoyés avec elle après une année intégrale de service. La deuxième portion, formée récemment avec la classe 1892, sera libérée le 8 novembre ; les jeunes incorporés pour un an, avec cette classe, se demandaient si leur renvoi était reporté jusqu'à la Toussaint. Une mesure bienveillante du ministre de la guerre décide que tous les hommes des classes 1891 et 1892, incorporés pour un an et actuellement sous les drapeaux, seront renvoyés en congé du 22 au 25 septembre, en même temps que les militaires de la classe 1890.

Cette bonne nouvelle sera très appréciée des jeunes bacheliers, se destinant aux carrières libérales, qui se trouveront rester au régiment dix mois et demi au lieu d'un an.

se produisit fit tourner la tête à tout le monde et arrêta sur ses lèvres les mots qu'il allait prononcer. M. de Rocheplœuc avait laissé tomber l'album qu'il tenait à la main et, en voulant le ramasser, il avait entraîné le tapis de la table et deux grands vases qui étaient tout remplis d'eau et de fleurs.

Le désastre fut aussitôt, tant bien que mal, réparé et tout le monde émigra vers la salle à manger.

Le soir Henry se rapprocha de Cécile et causa longtemps avec elle. M. de Maloy les examinait du coin de l'œil et paraissait sournois. Cependant il s'était assis auprès de Mme de Montgardec et l'amusait par ses réparties spirituelles. Il lui faisait incidemment l'éloge de Cécile et énumérait tous les talents que celle-ci possédait.

— Elle est si bonne musicienne ! disait-il. Si elle voulait chanter ? Demandez-le lui.

Mme de Montgardec aimait la musique elle ne se fit pas dire deux fois. Elle s'approcha de Cécile et présenta sa requête. M. le Martin s'exécuta de bonne grâce et demanda à Mme de Montgardec ce quelle devait chanter. Les deux femmes étaient debout, appuyées sur le piano, qui était au piano droit, dont le clavier était tourné vers le mur. Derrière Cécile, M. de Maloy s'empressait à tout préparer ; il remontait le tabouret, choisissait le cahier et allumait les bougies. Quand cette dernière partie de sa tâche fut achevée, il approcha de ses lèvres l'allumette dont il s'était servi, la souffla et la laissa tomber sur le tapis. A ce moment, un grand cri retentit.

(A suivre)

## L'hygiène publique

On est frappé de la manière toute différente de la nôtre avec laquelle les Anglais traitent la question de l'hygiène publique, en matière d'épidémies.

Il suffit pour s'en convaincre de lire le rapport qu'adressa au ministère de l'intérieur M. Monod, directeur de l'Assistance publique, sur les résultats des mesures sanitaires prises en Angleterre depuis 1875. Nous en signalons les passages suivants :

Il s'agit là de notre bien suprême, la santé. Il s'agit donc, par voie d'heureuse conséquence, de mourir le plus tard possible. N'est-ce pas encore le meilleur moyen de combattre cette dépopulation dont on parle tant ? Augmentons les moyennes des tables de natalité. Mais efforçons-nous aussi de diminuer les moyennes de la mortalité. *Primo vivere...*

Le peuple le plus pratique de la terre est, paraît-il, de cet avis. Il pense que si l'homme vit en société, c'est pour améliorer et non pas pour compromettre les conditions de la vie. Il pense que c'est une excellente affaire que d'économiser des existences humaines. Il n'y a pas de travaux publics plus profitables que les travaux d'assainissement. Depuis 1875, l'Angleterre a dépensé dans ce but près de trois milliards, mais a économisé 876,581 existences.

Et les statisticiens anglais qui connaissent le prix de la vie humaine (3875 francs) vous diront que l'opération est excellente. Encore, dans ce calcul, rien ne figure pour les maladies évitées. « Rien ne peut figurer non plus — ajoute M. Monod — pour ce qui ne se chiffre pas : les douleurs épargnées la santé meilleure, la vie plus heureuse. »

Par quel ensemble de mesures la législation anglaise est-elle parvenue à abaisser le chiffre de la mortalité ?

C'est ce qu'il nous faut examiner.

Avant tout l'eau pure, l'eau sans souillure possible est indispensable pour assainir les localités, les habitations. Aussi la loi ordonne-t-elle d'abord à l'autorité locale de pourvoir le district d'une quantité suffisante de bonne eau. Un propriétaire refuse-t-il ensuite de procéder aux travaux d'adduction nécessaires, ces travaux sont exécutés à ses frais par l'autorité locale. Une maison même est-elle en état d'être occupée, il faut qu'un agent reconnaisse qu'elle est suffisamment pourvue d'eau. Ces prescriptions sont-elles négligées ? Le gouvernement intervient.

Même système en ce qui touche les égouts. C'est l'autorité locale qui doit procéder au drainage effectif du district, qui doit entretenir, ventiler et couvrir la canalisation. Toute résistance est impossible : des commissaires procéderaient d'office et aux frais du district, aux travaux nécessaires, si l'autorité locale dépassait les délais qui lui sont assignés.

Passons aux mesures dites d'information, d'isolement et de désinfection, en cas de maladies contagieuses.

Tout d'abord les employés de l'Etat-Civil adressent au bureau d'hygiène un relevé des causes de décès. Mais, comme le fait remarquer très justement M. Monod « pour l'autorité sanitaire, connaître l'existence d'une maladie infectieuse par les décès qu'elle cause, c'est la connaître trop tard. » Aussi, une loi en date du 30 août 1889 a-t-elle rendu obligatoire la déclaration d'une des maladies contagieuses suivantes : petite vérole, choléra, diphtérie, fièvre typhoïde, etc.

A défaut de parent, c'est la garde-malade ; à défaut de garde-malade, c'est le principal locataire qui doit faire une déclaration immédiate au poste médical du district.

Inutile d'ajouter que les médecins sont tenus à un certificat analogue. Les délinquants sont punis d'une amende... Aussitôt qu'il est averti, le chef du service sanitaire visite la localité et la maison atteintes. Il prend toutes les mesures propres à éviter la

propagation de la maladie. Il s'efforce d'assurer l'isolement du malade. Il fait désinfecter tout ou partie de la maison, tout ou partie du mobilier. Si les intéressés, sont pauvres, c'est l'autorité locale qui paye. Celle-ci peut même, en indemnisant le propriétaire de ces objets, ordonner la destruction de la literie et d'autres meubles infectés.

Enfin la loi va jusqu'à condamner à l'amende toute personne qui, se sachant atteinte d'une maladie contagieuse, entre sans prévenir dans un lieu public ou dans une voiture publique, et toute personne qui donne, prête, vend, expédie des objets ayant été exposés à la contamination.

Après cette très rapide analyse de la législation anglaise, deux ou trois constatations nous permettront d'établir ce qui se passe en France.

En France, les tribunaux ont jusqu'ici estimé que l'absence d'eau ne constitue pas une cause d'insalubrité inhérente à l'habitation.

En France, pour parer à l'insalubrité des maisons, nous n'avons qu'une loi tombée en quelque sorte en désuétude, la loi de 1850. M. Monod affirme qu'il n'y a que quatre ou cinq villes où les commissions de logements insalubres ont une existence effective !

En France, la déclaration des cas de maladies contagieuses n'est pas obligatoire.

« A cette nécessité sociale, on oppose le principe du secret professionnel. L'autorité ne dispose d'aucun moyen de connaître même les causes de décès ! »

Et si de la France nous passons à Cahors nous voyons encore dans ce chef-lieu de département les pores logeant avec les habitants et leurs étables puants, s'étalant à côté de nos édifices publics.

On voit combien nous sommes distancés dans cette question par nos voisins d'Outre-Manche !

### Etables mal placées

Tout à côté de la tour des Pendus, entre cette tour et l'octroi de Barbacane, s'est élevé depuis quelques années une série d'étables, et cela sur des terrains appartenant à la commune de Cahors.

Or, l'on sait que toutes les fois qu'un monument offre un intérêt historique quelconque, et c'est ici le cas pour la tour des Pendus, l'Etat, les départements et les municipalités font des sacrifices, quelquefois importants, pour que le monument soit isolé de tout bâtiment particulier. Pour dégager la tour des Pendus et Barbacane, appartenant l'un et l'autre à l'enceinte fortifiée de Cahors, point n'est besoin de sacrifices, et il y a lieu de s'étonner par conséquent que le dégagement ne soit pas opéré.

Il suffit, en effet, dit la *Dépêche*, pour isoler ces vestiges de notre histoire, de démolir les étables dont nous venons de parler, construites peut-être, par les mêmes personnes qui ont accaparé l'ancien palais du pape Jean XXII.

Les étables en question n'ont rien, nous semble-t-il, qui soit bien décoratif, elles n'ornent aucunement la place Luctérius ; aussi tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont à cœur l'embellissement de notre ville, les verront-ils disparaître sans manifester le moindre regret.

### Un moulin gênant

Les étrangers qui visitent notre ville ne manquent jamais de se rendre à la fontaine des Chartreux, qu'ils savent avoir été une fontaine sacrée qui donna autrefois son nom de Divona à Cahors.

Guidés par ce souvenir historique, nos visiteurs se rendent à notre belle fontaine qu'ils admirent, mais ils déplorent, et ils le répètent à satiété, l'existence de ce masque affreux du moulin, qui vient jeter la note grotesque au milieu de ce concert d'admiration.

Conçoit-on, en effet, que pour quelques centaines de francs que la location de ce moulin rapporte à la ville — en admettant qu'elle lui rapporte quelque chose — l'on puisse laisser subsister une pareille mesure, alors surtout qu'elle empêche la vue d'une des plus belles curiosités de Cahors et que de plus, empiétant dans la route, elle en rend l'accès des plus difficiles ? Evidemment, cela ne se conçoit pas, et si nous voyons, debout encore, un aussi peu gracieux bâtiment, ce n'est assurément, que le résultat d'un oubli.

Nous sommes certains qu'il nous aura suffi de nous faire l'écho de plaintes aussi désintéressées pour que notre municipalité ne les laisse pas se reproduire. Confions-nous à sa vigilance, et la

population cadurcienne dont nous sommes l'écho, tout aussi bien que de nos visiteurs, ne sera pas déçue.

\*\*\*

Nous ne sommes pas absolument de l'avis de notre confrère de la *Dépêche*. Le système de détruire pour améliorer n'est pas toujours juste, et surtout lorsqu'il s'agit d'une chute d'eau que l'on pourrait employer à quelque innovation heureuse ; le transport de la force électrique, par exemple. Car, si l'on ne peut employer le courant électrique pour éclairer Cahors, ce qui est dommage, pourquoi ne l'utiliserait-on pas pour transmettre, chez tel ou tel industriel, la force motrice, comme cela se pratique dans beaucoup de villes. Avec la chute d'eau du moulin des Chartreux cela serait possible. Il est vrai que le progrès à Cahors ! . . . .

### Aquarium

La société de pisciculture serait heureuse, afin de rendre l'aquarium plus intéressant à visiter, de pouvoir le garnir de poissons à conformation bizarre, et tels qu'en capturent assez souvent nos pêcheurs. Déjà, du reste, un de ces poissons, pris dans le Lot, par M. J. Martin, de Boissar, près Luzech, dans la journée de lundi, a été gracieusement mis à la disposition de la société de pisciculture. Malheureusement, ce poisson, pris à l'hameçon, avait été blessé assez gravement et n'a pu vivre dans l'aquarium que peu de temps. C'était une carpe de taille moyenne, qui présentait cette anomalie que la bouche était remplacée chez elle par une sorte de petit trou parfaitement arrondi et qui donnait à la bête une physionomie des plus singulières.

Mais tous les poissons ne sont pas pris à l'hameçon, et parmi ceux que l'on prend au filet, beaucoup peuvent vivre.

La Société espère que l'exemple donné par M. Martin sera suivi par d'autres personnes et que, bientôt, l'aquarium de Cahors renfermera des êtres aquatiques étranges, dont la classification sera peut-être difficile à établir, mais que le public n'en trouvera que plus curieux à visiter.

### Officiers réservistes et territoriaux

Pour trancher certaines difficultés qui ont été soumises à la direction de l'infanterie, les décisions suivantes ont été arrêtées :

Le nombre des lieutenants de réserve et de l'armée territoriale ne sera progressivement ramené au chiffre fixé par le décret du 23 mars dernier, qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1895.

A l'avenir, les officiers de seconde ligne seront placés, autant que possible, dans les corps les plus rapprochés de leur résidence, de manière à pouvoir suivre facilement les cours d'instruction et les conférences de l'armée active.

Les stages volontaires avec ou sans solde, d'une durée d'au moins un mois pour les officiers de réserve, et de quinze jours pour les officiers territoriaux, compteront dans le nombre des périodes d'exercices exigées pour l'avancement.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le général commandant la subdivision n'aura plus à noter les officiers appartenant à d'autres armes que l'infanterie.

### Les sous-officiers sans place

Le *Journal des Débats* nous apprend que 316 sous-officiers qui avaient quitté l'armée ont demandé à y rentrer. Il ne s'agit pas, bien entendu, des sous-officiers en exercice qui, au nombre d'environ 4,000, ont contracté un engagement d'un à cinq ans. Comment expliquer ce fait jusqu'ici sans exemple ? C'est qu'à leur sortie de l'armée, ces sous-officiers avaient cru qu'ils trouveraient facilement une place. Or, après de longues démarches, ils ont dû s'apercevoir de l'inutilité de leurs efforts et, de guerre lasse, ils ont demandé à rentrer dans le rang comme simples soldats.

### Septembre

Voici, d'après Mathieu (de la Drôme), les prévisions pour ce mois :

Continuation de la belle période ayant commencé à la nouvelle lune du 30 août et finissant le 7. Averses vers le 5 dans la région de l'Est et du Nord-Est, au Nord et au centre du bassin de la Seine ; départ des stations thermales et balnéaires. Temps très variable au premier quartier de la lune qui commencera le 7 et finira le 15. Abaissement sensible de la température.

Hygiène rigoureuse à observer dans toute l'Europe. Crues des cours d'eau en France et en Italie. Routes plus particulièrement ravonnées dans la région du Sud-Est.

Période plutôt venteuse que pluvieuse au dernier quartier de la lune, qui commencera le 22, — équinoxe d'automne — et finira le 29. Tourbillons de courte durée sur les hauts plateaux. Océan très agité de l'embouchure de la Loire à l'entrée de la Manche.

Mois plutôt venteux que pluvieux. Série de forts belles journées dans la région méridionale de la France et dans toute l'étendue du bassin méditerranéen. Gelées automnales sans gravité.

Ensemencements faits dans d'assez bonnes conditions, surtout dans le bassin de la Garonne. Etat sanitaire satisfaisant en France et en Europe, sauf du 7 au 15.

### Eclipses du mois de septembre

Ce sera d'abord une éclipse de lune assez faible, car elle ne comprendra que deux dixièmes du disque. Elle commencera le 15, à 2 heures du matin et restera visible presque jusqu'au coucher de la lune, qui aura lieu après 5 h. 1/2 du matin. Deux semaines plus tard, le 29 septembre, se produira une belle éclipse totale de soleil : mais elle ne se montrera que dans le sud de l'Asie, le sud de l'Afrique et l'Australie. Elle sera intéressante à observer dans quelques colonies françaises.

A Pondichéry, elle ne sera pas plus intéressante dans son genre que l'éclipse de lune du 15. A la Réunion, elle aura une étendue sensiblement plus grande. A Diego-Suarez, elle ne couvrira pas moins de six dixièmes du disque.

Dans le sud de Madagascar, elle sera assez belle pour alarmer les Hovas, très superstitieux.

### Vol dans une auberge

Un larron a dérobé, nuitamment, une somme de 60 fr. au préjudice d'un voyageur nommé Benoit Paix-Cartes, de Paris, qui occupait une chambre à l'auberge Guillard, rue St-Barthélemy.

L'auteur présumé de ce vol serait un marchand colporteur qui, dans la même nuit, est parti clandestinement de l'auberge et qui, jusqu'à présent, n'a pu être retrouvé.

L'aubergiste a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir omis d'écrire ce marchand colporteur sur le registre des garnis.

### Orage

Un orage épouvantable s'est abattu, hier, sur la commune de Grésailles (Haute-Loire). La terre était couverte d'une épaisse couche de grêle. La foudre a tué, dans un champ, deux moissonneurs ; un troisième a été blessé ; son état est désespéré.

### Pluie de fourmis

A Monthléry, les nombreux touristes qui faisaient, mardi, l'ascension de la vieille tour féodale ont été assaillis, vers trois heures, par une véritable trombe de fourmis volantes, qui s'est abattue sur le sommet du donjon.

En quelques minutes, la tour s'est trouvée enveloppée par ces insectes, qui ont littéralement obligé tous les visiteurs à rebrousser chemin.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour il est délivré chaque année, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre inclus, des Billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

## Dernières nouvelles

### La maladie du Comte de Paris

Buckingham, 6 septembre.

M. le Comte de Paris est affaibli ; il sommeille presque constamment.

Toutes les dispositions sont prises en vue d'un dénouement fatal qui est considéré comme imminent.

### Emission d'actions Panama

L'émission de 600,000 actions de 100 francs de la société nouvelle de Panama est chose décidée ; mais la date de l'émission n'est pas encore fixée. Dans les établissements de crédit chargés de l'émission, on s'occupe des derniers détails de cette opération qui aura lieu vraisemblablement dans le courant du mois de septembre.

## Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8<sup>e</sup> en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FRANCS.

(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime.)

BUREAUX : 5, B<sup>d</sup> Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Orléans) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets d'aller et retour à Prix réduits

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la saison thermale, du 1<sup>er</sup> Juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau : 1<sup>o</sup> pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule ; 2<sup>o</sup> pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, *mais avant l'expiration de la durée de validité des billets*.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de la Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand *et vice versa*. De Royat à Laqueuille (Le Mont-Dore et la Bourboule), Royat et Clermont-Ferrand *et vice versa*.

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Plérinel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 4<sup>e</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Ners (Ners), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vichy-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse Télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

Bon prime du « Journal du Lot »

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source n° 1, 7,920 lit. par jour. Source n° 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demander le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture : 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous demander les Bons-primés avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

en

en

Faux bois

Henri SÉGUY

tous genres

Marbre

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

JEUNE HOMME employé depuis 9 ans dans la commission, ayant à recueillir un héritage, succession ouverte, pourra verser forte somme, octobre ou novembre prochain, pour s'intéresser à affaire industrielle. Ecrire : SURY, post. rest., Bourse, Paris.

**BOUGIES REYNAL**  
à la Glycérine solidifiée avec les médicaments. Une application par jour, guérit sans récidive les affections intimes. Méd. Or Paris 1875. Bronze Exp. Un<sup>iv</sup> Paris 1878. Admis à l'Exp. Univ. Paris 1889. DÉPOSÉ EN FAVEUR DE LA DÉFENSE DES DÉMOCRATES 2, Rue de la Tracherie, Paris.

POUR AMÉLIORER les ÉTATS SAUVAGES, les ÉCARTS, les DÉMÊTES, ET POUR CONFECTONNER RAPIDEMENT les CIGARETTES, les DÉTOILES, les ÉCONOMES.  
**PRENEZ VÉRITABLE LIEBIG**  
EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

**GUÉRISON** Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsus, etc., etc. ainsi que des Plaies ulcérées variqueuses dits incurables. Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible. M. LEBORLAND, Médecin-spécialiste, ex-Phléb. Aide-Major aux de Hôp. Militaire, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors

L'ŒUVRE D'ART

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photographiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'art et d'histoire.

La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figurons les œuvres les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.

Abonnements, Paris et Départements: Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.

Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.

Contre 75 centimes en timbres-poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION DE L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris.

L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la *Naïade* de J. L. Meunier, 46 X 36, tableau appartenant à S. M. le Roi d'Angleterre.

Le propriétaire-gérant : LAYTON